

RAPPORT FINANCIER

Exercice clos le 31 décembre 2018

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault

37206 TOURS CEDEX 3

SOMMAIRE



RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE	1 à 4
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	5 à 9
incluant :	
Compte de résultat	10 à 11
Bilan	12 à 13
Annexe : Les règles et méthodes comptables	14 à 18
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Etat budgétaire	20 à 21
Ventilation sectorielle du résultat	22 à 23

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault

37206 TOURS CEDEX 3

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

**A L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018**

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Mesdames, Messieurs,

Les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

COMMENTONS LE COMPTE DE RESULTAT PUIS LE BILAN.

Le compte de résultat est le reflet de l'activité de l'exercice et permet de déterminer le résultat net par la différence entre les produits et les charges.

1) LES PRODUITS D'EXPLOITATION (1.568.298 €) sont quasiment stables (- 0,53%) par rapport à 2017.

- La "*production vendue*" (études particulières) est sensiblement au même niveau qu'en 2017 (141.451 € contre 139.114 €) l'activité en production de PLU restant élevée.
- Le poste "*production stockée*" correspond à l'évolution des en-cours (études particulières non encore facturables) entre 2018 et 2017.
- Les "*subventions d'exploitation*" s'établissent à **1.379.014 euros** contre 1.423.957 euros en 2017, soit une diminution de 44.943 euros. Pour rappel, en 2017, Tours Métropole Val de Loire avait versé une subvention complémentaire pour l'organisation du concours Envies de Loire.
- Les "*cotisations*" et "*autres produits*" atteignent **6.079 euros**. Les cotisations (6.000 €) représentent le montant forfaitaire dû par chaque membre adhérent (750 € par membre).

2) LES CHARGES D'EXPLOITATION (1.584.977 €) sont en augmentation (+ 4,17 %) par rapport à l'exercice 2017.

- Les "*autres achats et charges externes*" à hauteur de **307.503 euros** en 2018 contre 312.626 euros en 2017 sont en diminution, (l'année 2017 avait été marquée par les frais engagés pour le concours Envies de Loire).
- Les "*impôts, taxes et versements assimilés*" sont en augmentation (**105.256 €** contre 93.191 € en 2017). Ce poste regroupe la taxe sur les salaires, la participation à la formation continue et la TVA non récupérable (TVA sur la partie non fiscalisée en hausse en 2018).
- Les "*salaires et traitements*" (**799.479 €**) et les "*charges sociales*" (**356.002 €**) atteignent **1.155.481 euros** contre 1.095.092 euros en 2017. Cette variation s'explique principalement par l'embauche d'un chargé d'études en CDD pour faire face à un surcroît d'activité dans la production des PLU, par le remplacement d'un congé maternité et par le versement d'une indemnité de fin de carrière suite à un départ en retraite.
- Les "*dotations aux amortissements*" sont en diminution constante (**16.722 €**), les "*installations, agencements et aménagements*" étant amortis.

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

3) LES RESULTATS FINANCIER ET EXCEPTIONNEL

- Il n'existe plus de "*charges financières*", plus aucun emprunt n'étant en cours depuis mars 2017.
- Des "*produits financiers*" sont enregistrés cette année (**662 €**) en rémunération des versements effectués sur 2 livrets ouverts auprès du Crédit Coopératif.
- Les "*produits exceptionnels*" (**83 €**) proviennent de la cession d'actifs.
- Les "*engagements à réaliser sur ressources affectées*" sont diminués après la reprise de provision à hauteur de **40.000 €**. Cette provision avait été créée en 2017 à hauteur de 50.000 € pour faire face au coût de la mission d'approfondissement de l'équipe lauréate du concours Envies de Loire. La provision demeure à hauteur de 10.000 € et représente le montant des engagements restant à réaliser en temps passé.
- Le poste "*impôts sur les bénéfices*" reste nul. En effet, le secteur fiscalisé enregistre un déficit de **8.576 euros**.

Le résultat d'exploitation est de -16.679 euros. Après prise en compte du résultat financier (**662 €**), du résultat exceptionnel (**83 €**) et de la reprise de la provision sur fonds dédiés (**40.000 €**), l'Agence d'Urbanisme affiche un résultat positif de **24.066 euros** pour l'exercice 2018.

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault

37206 TOURS CEDEX 3

Le bilan s'appréhende de la façon suivante :

A l'actif

- Le poste "*actif immobilisé*" augmente cette année de 14.134 euros. Le renouvellement d'immobilisations porte sur le matériel informatique.
- Les "*stocks et en-cours*" d'études particulières au 31 décembre 2018 sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent, soit **40.932 euros** (22.260 € au 31 décembre 2017). Il est rappelé que ces "travaux en cours" correspondent aux études commencées avant la clôture de l'exercice, non facturées et valorisées selon la méthode décrite dans l'annexe.
- Les "*créances*" s'établissent à **59.878 euros** au 31 décembre 2018 contre 19.206 euros au 31 décembre 2017 représentant en grande partie le solde à payer de la subvention de l'Etat 2018.
- Les "*disponibilités*" se situent à un niveau satisfaisant. Le solde au 31 décembre 2018 (**445.060 €**) est en diminution par rapport au 31 décembre 2017, les engagements pris en 2017 sur le concours Envies de Loire ayant été réalisés au cours de l'exercice 2018. Ces disponibilités permettent en outre à l'association de faire face à ses engagements du premier trimestre 2019.
- Les "*charges constatées d'avance*" (**26.023 €**) correspondent aux achats de biens ou de prestations enregistrés sur l'exercice 2018 mais dont la charge est à rattacher à l'exercice 2019.

Au passif

- Les "*fonds propres*" s'élèvent à **510.510 euros** après enregistrement du résultat de l'exercice de 24.066 euros. Ils sont nécessaires à l'association compte tenu de son budget de fonctionnement.
- Les "*dettes fournisseurs et comptes rattachés*" (**23.470 €**) concernent les factures de fin d'exercice.
- Les "*dettes fiscales et sociales*" sont constituées des charges sociales du 4^e trimestre 2018 ainsi que des impôts et taxes dus au 31 décembre (**97.523 €** contre 94.036 € en 2017). L'association n'enregistre aucun retard de paiement.
- L'exercice 2018 n'enregistre pas de "*produits constatés d'avance*" (avance de facturation).

À la lecture des comptes au 31 décembre 2018, il ressort que la situation de l'association reste très saine.

Le 20 mai 2019

La Trésorière de l'Association

Marie-France BEAUFILS

Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération



**AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION DE TOURS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

RMA Audit

Siège social • 1, route des Deux Lions - 37200 Tours • 02 47 71 50 50 • Fax : 02 47 71 25 30 • tours@rma-ec.fr

RMA Audit • SAS au capital de 133 518,75 € • RCS TOURS 342 934 502 • N° TVA intracommunautaire FR81342934502
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables des Pays de Loire
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale d'Orléans

www.rma-ec.com

**AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION DE TOURS**

Association loi de 1901
Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 - TOURS CEDEX 3 -

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'assemblée générale de l'association AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- 1) - Les travaux en cours sont estimés en partant du nombre de jours de travail réalisés pour chaque étude particulière et valorisés au prix de revient.

- L'annexe reprend cette méthode d'évaluation.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été amenés à vérifier que les études concernées ont fait l'objet d'une facturation dans les premiers jours de l'exercice 2019.

- 2) - Une partie de l'activité de votre association est considérée à caractère lucratif sur le plan fiscal. Il s'agit essentiellement des études particulières. Le résultat imposable à l'impôt sur les sociétés est nul.

- Ce résultat a été déterminé à partir d'une ventilation sectorielle des recettes et des charges figurant en annexe des comptes. Une note de l'annexe constate la méthode utilisée.

- Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été amenés, depuis plusieurs années à apprécier cette pratique au regard des textes fiscaux. Compte tenu des imprécisions de ceux-ci, de la spécificité de l'activité de l'association, nous avons vérifié la permanence des méthodes utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos instances.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours,
Le 3 juin 2019

RMA AUDIT
Société de commissaires aux comptes
Représentée par Philippe D'ALMEIDA



Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 04/06/19
 Tenue de compte EURO

AGENCE URBANISME AGGLO TOURS

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	141 451	139 114
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	141 451	139 114
Dont à l'exportation :		
- Production stockée	18 673	7 216
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	1 379 014	1 423 957
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 081	
- Cotisations	6 000	6 000
- Autres produits	79	340
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 568 298	1 576 627
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	307 503	312 626
- Impôts, taxes et versements assimilés	105 256	93 191
- Salaires et traitements	799 479	767 778
- Charges sociales	356 002	327 314
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 722	20 638
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	15	34
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	1 584 977	1 521 581
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(16 679)	55 046
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1	
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	660	407
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	662	407
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		37
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		37
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	662	370

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 04/06/19
Tenue de compte EURO

AGENCE URBANISME AGGLO TOURS

	31/12/2018	31/12/2017
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(16 018)	55 416
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital	83	212
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	83	212
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		123
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		123
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	83	89
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	40 000	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		50 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 609 043	1 577 246
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	1 584 977	1 571 741
EXCEDENT OU DEFICIT	24 066	5 505
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 04/06/19

Tenue de compte EURO

AGENCE URBANISME AGGLO TOURS

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	16 953	14 727	2 226	653
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	449 650	412 974	36 676	22 833
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts	14 039		14 039	16 072
Autres	16 517		16 517	15 764
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	497 311	427 701	69 609	55 475
STOCKS ET EN-COURS			40 932	22 260
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	47 046		47 046	11 820
Autres créances	12 832		12 832	7 386
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	445 060		445 060	590 322
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	26 023		26 023	25 396
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	530 961		571 894	657 184
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 028 272	427 701	641 503	712 659
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	85 901
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

AGENCE URBANISME AGGLO TOURS

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 04/06/19

Tenue de compte EURO

	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	79 471	79 471
Report à nouveau sur gestion propre	406 974	401 469
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	24 066	5 505
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	510 510	486 445
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	10 000	50 000
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	10 000	50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 470	65 691
Dettes fiscales et sociales	97 523	94 036
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		16 487
TOTAL IV DETTES	120 993	176 214
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	641 503	712 659
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	120 993
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

A N N E X E

Les règles et méthodes comptables

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

REGLES ET METHODES COMPTABLES

=====

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La démarche de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les *logiciels* sont évalués à leur coût d'acquisition.

Le poste s'élève au 31 décembre 2018 à **16.953 euros** en valeur brute, soit une diminution globale de 25.071 euros sur l'exercice (sorties à hauteur de 28.580 euros et augmentation de 3.510 euros). La valeur nette comptable se situe à **2.226 euros**. Les logiciels sont amortis entre un an et trois ans.

b) Immobilisations corporelles

Les "*immobilisations corporelles*" sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles s'élèvent à **449.650 euros** en valeur brute et à **36.676 euros** en valeur nette comptable.

Elles sont composées par :

- des agencements (aménagement des locaux) amortis sur quinze années et arrivés au terme de leur amortissement en 2018,
- du matériel de bureau et informatique amorti respectivement sur cinq et trois années,
- du matériel de transport,
- du mobilier de bureau amorti sur cinq années,

Il a été procédé en 2018 à la cession d'immobilisations corporelles pour un montant de 83 euros (mobilier de bureau) et au renouvellement de matériel informatique.

c) Immobilisations financières

Le poste "*immobilisations financières*" s'élève **30.709 euros**.

Ce montant est constitué du poste "*prêts Comité Interprofessionnel du Logement*" (14.039 €), de celui correspondant au "*dépôt de garantie du loyer*" (16.517 €), versé au bailleur depuis l'arrivée de l'Agence dans ses locaux ainsi que du poste "*autres titres*" (parts sociales souscrites auprès de la Banque Crédit Coopératif pour 153 €).

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

d) Variation des postes d'immobilisations et amortissements

Immobilisations (euros)

	Valeur au début de l'exercice	Augmentation ou virement	Diminution ou virement	Valeur à la fin de l'exercice
Incorporelles	42.022	3.510	28.579	16.951
Corporelles	463.804	28.627	42.782	449.651
Financières	31.989	752	2.033	30.709
Total	537.815	32.889	73.394	497.311

Amortissements (euros)

	Valeur au début de l'exercice	Augmentation ou Virement	Diminution ou Virement	Valeur à la fin de l'exercice
Incorporelles	41.369	1.938	28.580	14.727
Corporelles	440.971	14.784	42.781	412.974
Financières				
Total	482.340	16.722	71.361	427.701

Mises au rebut (euros) - Cessions

	Date de mise en service	Valeur au début de l'exercice	Amortissements	Montant de la cession/Mise au rebut	Date de cession/mise au rebut
Sorties Logiciels		28.580	28.580		
Ordinateur PC	18/10/2007	802	802	0	26/02/2018
Scanner Epson	12/06/2003	391	391	0	26/02/2018
Ecran	27/10/2004	1.079	1.079	0	27/02/2018
Ordinateur Dell	14/10/2008	1.175	1.175	0	27/02/2018
Ordinateurs Dell	12/08/2009	4.181	4.181	0	27/02/2018
Ordinateur	11/09/2009	3.087	3.087	0	27/02/2018
Appareil photos	31/12/2005	535	535	0	27/02/2018
Mat. Bureau divers		26.240	26.240	0	31/03/2018
Ordinateur	11/09/2009	3.087	3.087	17	31/03/2018
Ordinateur portable	14/10/2008	1.199	1.199	17	31/03/2018
Ordinateur portable	07/08/2009	1.005	1.005	17	31/03/2018
Ecrans	05/01/2006			32	31/03/2018
Total		71.361	71.361	83	

e) Les études en cours de réalisation

Les études particulières non achevées et non encore facturables, figurent en "*stocks et en-cours*". Elles sont valorisées au 31 décembre 2018, en fonction de leur niveau d'avancement et pour 65% de leur prix de vente théorique, et ce afin de les évaluer au prix de revient. Ce poste représente **40.932 euros**. Il est à noter que le compte de résultat enregistre la différence entre :

- les en-cours au 31 décembre 2018	40.933 €
- les en-cours au 31 décembre 2017	22.260 €
soit une valorisation des en-cours pour	+ 18.673 €

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

f) Créances

Les "*créances*" sont valorisées à l'actif pour leur valeur nominale. Au 31 décembre 2018, elles s'élèvent à **59.878 euros** (dont 46.839 € correspondant au solde de la subvention 2018 de l'Etat, réglé en janvier 2019).

g) Fonds propres

Le poste "*réserves*" enregistre un fonds de trésorerie de **79.471 euros**, voté par l'assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme en date du 4 janvier 1993 (521.295 francs). Le poste "*report à nouveau sur gestion propre*" correspond aux résultats passés cumulés soit **406.974 euros**. Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à **510.510 euros**.

h) Fonds dédiés

Sur les 50.000 euros de *Fonds dédiés* du projet Envies de Loire sur l'exercice 2017, 40.000 euros ont été réalisés en 2018. Il reste néanmoins 10.000 € de travaux à financer. Cette somme reste inscrite au compte *Engagements à réaliser sur subvention reçue*.

i) Emprunt bancaire

Plus aucun emprunt bancaire n'apparaît dans les comptes de l'association, après remboursement total depuis mars 2017 de l'emprunt contracté auprès de la Dexia.

j) Plan d'Epargne Entreprise (PEE)

Le PEE mis en place au cours de l'année 2006 auprès de HSBC Epargne Entreprise a fait l'objet d'un abondement de 9.752 €.

k) Indemnités de fin de carrière

L'obligation faite aux employeurs quant au provisionnement des Indemnités de Fin de Carrière à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite s'est traduite par la souscription d'un contrat auprès d'Axa Assurances. Les fonds disponibles au 31 décembre 2018 s'élèvent à **102.365,39 euros**.

l) Rémunération du personnel

Ce poste enregistre les rémunérations du personnel titulaire de contrats de travail à durée indéterminée et à durée déterminée, y compris celui des personnes mises à disposition et les indemnités versées aux stagiaires (5.806 €).

m) Fiscalisation partielle de l'association

L'association est partiellement fiscalisée. Le calcul de la base imposable à l'impôt sur les sociétés s'appuie sur une ventilation des charges et des produits en trois catégories :

- ✓ ceux qui correspondent à des activités économiques fiscalisées, car considérées comme lucratives,
- ✓ ceux relatifs à la mission d'intérêt général, activités réputées non lucratives,
- ✓ ceux non directement imputables.

Le résultat du troisième secteur est réparti en proportion des recettes des deux autres secteurs.

Le résultat du secteur lucratif est déficitaire de **8.576 euros**. En conséquence, aucun impôt sur les sociétés n'est dû au 31 décembre 2018.

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

n) Recettes en provenance de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire est le principal partenaire de l'association. Les recettes encaissées le sont essentiellement au titre de la mission permanente. L'association reçoit de Tours Métropole Val de Loire une participation financière assise sur le nombre d'habitants et intégrant une cotisation due par chaque membre adhérent.

Les ressources provenant de Tours Métropole représentent, pour l'année 2018, 67% des recettes d'exploitation.

o) Etat budgétaire

Il convient de souligner que l'état budgétaire annexé compare les réalisations 2018 au budget voté en janvier de la même année. La hausse importante du poste "*Etudes et prestations de service extérieurs*" correspond à la prise en charge de la mission d'approfondissement de l'équipe lauréate pour le concours Envies de Loire.

La différence entre le budget et le réalisé du poste "*Missions et Réceptions*" correspond à des dépenses sur 2018 plus importantes : location de salles (séminaire Atu'Lab, étude sur les mobilités.), un voyage d'études et une participation importante des membres de l'Agence d'Urbanisme à la 39^{ème} rencontre organisée par la FNAU. Cette hausse reste toutefois à relativiser par apport aux exercices passés (2016: 12 K€ ; 2017: 38 K€, exercice marqué par le workshop Envies de Loire).

COMPTES ANNUELS INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 décembre 2018

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

ETAT BUDGETAIRE

		Budgété	Réalisé	Ecart	%
Production vendue (services)					
70600	Etudes particulières	185 000,00	141 451,17	-43 548,83	-23,54
	Total	185 000,00	141 451,17	-43 548,83	-23,54
Production stockée					
71341	Etudes en cours	0,00	18 672,77	18 672,77	NP
	Total	0,00	18 672,77	18 672,77	NP
Subventions d'exploitation					
74100	Participation Etat	93 000,00	93 678,00	678,00	0,73
74201	Participation Tours Métropole	1 046 195,00	1 051 369,00	5 174,00	0,49
74202	Participation Touraine Est Vallées	123 404,00	124 204,00	800,00	0,65
74203	Participation autres Communes	25 627,00	26 872,00	1 245,00	4,86
74204	Observatoire des Loyers		25 000,00	25 000,00	NP
74301	Part. Synd. Mixte Agglo. Tourangelle (SMAT)	34 371,00	39 112,00	4 741,00	13,79
74302	Part. Synd. Mixte Pays Loire Nature	19 467,00	18 779,00	-688,00	-3,53
74303	Part. Synd. Mixte Mission Val de Loire	0,00	0,00	0,00	NP
	Total	1 342 064,00	1 379 014,00	36 950,00	2,75
AUTRES PRODUITS					
75600	Cotisations	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
75800	Prod. divers de gestion courante		79,34	79,34	NP
79110	Transferts de charges et autres remboursements		23 081,00	23 081,00	NP
	Total	6 000,00	29 160,34	23 160,34	386,01
Produits financiers					
76800	Produits financiers	0,00	661,53	661,53	NP
	Total	0,00	661,53	661,53	NP
Produits exceptionnels					
770000	Produits exceptionnels	0,00	83,35	83,35	NP
		0,00	83,35	83,35	NP
Reprise de fonds dédiés					
			40 000,00	40 000,00	NP
	Total	0,00	40 000,00	40 000,00	NP
Produits		1 533 064,00	1 609 043,16	75 979,16	4,96
Autres charges externes					
60400	Etudes et prestations de services extérieurs	53 000,00	93 070,42	40 070,42	75,60
60610	Fournitures non stockées (Energie...)	2 500,00	2 237,07	-262,93	-10,52
60630	Matériel et équipement divers	3 000,00	3 140,20	140,20	4,67
60642	Fourniture de bureau	6 000,00	4 530,55	-1 469,45	-24,49
61100	Sous-traitance générale	36 800,00	36 255,75	-544,25	-1,48
61320	Loyer et charges locatives	77 000,00	80 144,65	3 144,65	4,08
61520	Entretien des locaux	8 000,00	7 110,88	-889,12	-11,11
61560	Réparations et maintenance	30 000,00	21 280,74	-8 719,26	-29,06
61600	Primes d'assurance	7 000,00	5 432,45	-1 567,55	-22,39
61830	Documentation technique	6 000,00	3 334,88	-2 665,12	-44,42
62260	Honoraires	4 700,00	4 880,67	180,67	3,84
62440	Frais de déplacement du personnel	10 000,00	7 640,63	-2 359,37	-23,59
62560	Missions et réceptions	6 000,00	15 901,59	9 901,59	165,03
62600	Poste et Télécommunications	8 500,00	7 779,93	-720,07	-8,47
62700	Frais bancaires		1 702,55	1 702,55	NP
62810	Cotisations Féd.° Nationale Ag. Urbanisme	10 500,00	11 981,69	1 481,69	14,11
62860	Autres frais	9 000,00	1 078,40	-7 921,60	-88,02
	Total	278 000,00	307 503,05	29 503,05	10,61

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel Dassault
37206 TOURS CEDEX 3

ETAT BUDGETAIRE (suite)

		Budgété	Réalisé	Ecart	%
Impôts, taxes et versements assimilés					
63110	Taxe sur les salaires	56 000,00	56 338,72	338,72	0,60
63330	Formation Professionnelle Continue	15 000,00	10 119,90	-4 880,10	-32,53
63520	Taxe s/ CA non récupérable	32 000,00	38 797,00	6 797,00	21,24
63540	Taxes et impôts divers			0,00	NP
Total		103 000,00	105 255,62	2 255,62	2,19
Rémunération du personnel					
64110	Personnel permanent	755 242,00	727 325,66	-27 916,34	-3,70
64112	Personnels stagiaire et vacataire		28 784,28	28 784,28	NP
64113	Personnel Communauté d'Agglo permanent	43 166,00	43 815,14	649,14	1,50
64120	Congés payés		-445,87	-445,87	NP
Total		798 408,00	799 479,21	1 071,21	0,13
Charges sociales					
64510	Cotisations URSSAF	253 464,00	253 291,20	-172,80	-0,07
64520	Cotisations prévoyance (IID)	11 924,00	11 143,42	-780,58	-6,55
64521	Cotisations complémentaire santé	6 688,00	5 722,56	-965,44	-14,44
64530	Cotisations Ircantec (retraite complémentaire)	39 672,00	40 167,53	495,53	1,25
64531	Cotisations retraite supplémentaire (art. 83)	8 775,00	8 757,50	-17,50	-0,20
64532	Cotisations retraite Agirc-Arrco		833,84	833,84	NP
645800	Charges s/congés payés		-124,86	-124,86	NP
64581	Cotisations Indemnités Fin de Carrière (IFC)	3 000,00	25 000,00	22 000,00	NP
64710	Plan Epargne Entreprise (PEE)	11 000,00	9 752,40	-1 247,60	-11,34
64750	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 458,70	-41,30	-2,75
Total		336 023,00	356 002,29	19 979,29	5,95
Dotations aux amortissements					
68100	Dotations aux amortissements s/immo	15 000,00	14 290,97	-709,03	-4,73
68101	Dotations aux amortissements s/agencement	2 633,00	2 431,43	-201,57	-7,66
Total		17 633,00	16 722,40	-910,60	-5,16
Autres charges					
65800	Charges diverses de gestion courante		14,85	0,00	NP
Total		0,00	14,85	14,85	NP
Charges financières					
66100	Intérêts bancaires	0,00	0,00	0,00	NP
Total		0,00	0,00	0,00	NP
Charges Exceptionnelles					
671000	Charges exceptionnelles			0,00	NP
672000	Charges exceptionnelles s/ exercice antérieur		0,00	0,00	NP
Fonds dédiés					
689000	Engagements à réaliser s/ ressources affectées		0,00	0,00	NP
Total		0,00	0,00	0,00	NP
Charges		1 533 064,00	1 584 977,42	51 913,42	3,39
Résultat		0,00	24 065,74	24 065,74	NP

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault

37206 TOURS CEDEX 3

VENTILATION SECTORIELLE DU RESULTAT 2018

Annexe à l'imprimé 2033 B

		<i>Général</i>	<i>Fiscalisé</i>	<i>Non fiscalisé</i>	<i>Total</i>
	CHARGES				
604000	Etudes non assujetties TVA			24 771	24 771
604002	Etudes assujetties TVA		24 675		24 675
604003	Etudes "Envies de Loire"			43 625	43 625
606100	Fournitures non stockées (énergie ...)	2 237			2 237
606300	Matériels équipements divers	3 140			3 140
606420	Fournitures de bureau	4 531			4 531
611000	Sous traitance	30 585			30 585
611001	Sous traitance			5 671	5 671
613000	Locations				0
613200	Loyers et charges locatives	80 145			80 145
613500	Locations mobilières	864			864
615200	Entretien des locaux	7 111			7 111
615600	Réparations et maintenance	20 417			20 417
616000	Primes d'assurance	5 432			5 432
618300	Documentation technique	3 335			3 335
622600	Honoraires	4 881			4 881
624400	Frais de déplacements du personnel	7 330			7 330
624401	Frais de déplacement assujettis		251		251
625600	Missions et réceptions	15 902			15 902
626000	Frais postaux	2 724			2 724
626100	Frais de télécommunication	5 056			5 056
627500	Services bancaires et assimilés	1 703			1 703
628100	Cotisation FNAU	11 982			11 982
628600	Autres frais	1 138			1 138
631100	Taxe sur les salaires	56 339			56 339
633300	Formation Professionnelle Continue	10 120			10 120
635200	Taxe sur CA non récupérable			38 797	38 797
641100	Personnel permanent	719 896			719 896
641120	Personnel stagiaire	5 807			5 807
641121	Personnel vacataire (CDD)	22 978			22 978
641130	Personnel Communauté d'Agglo	43 815			43 815
641200	Congés payés	-446			-446
641300	Primes et gratifications	5 784			5 784
641400	Indemnités et avantages divers (Frais de T.C.)	1 646			1 646
645100	Cotisations URSSAF	253 291			253 291
645200	Cotisations prévoyance (IID)	11 143			11 143
645210	Cotisations complémentaire santé	5 723			5 723
645300	Cotisations IRCANTEC	40 168			40 168
645310	Cotisations retraite supplémentaire (art 83)	8 758			8 758
645320	Cotisations Agirc-Arrco	834			834
645800	Charges sur congés payés	-125			-125
645810	Cotisations Indem. Fin Carrière	25 000			25 000
647100	Plan Epargne Entreprise	9 752			9 752
647500	Médecine du travail, pharmacie	1 459			1 459
658000	Charges diverses gestion courante	15			15
681100	Dotations aux amortissements	16 722			16 722
	Total des Charges	1 447 188	24 926	112 863	1 584 978

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION DE TOURS

Siège social : 3 cour du 56, avenue Marcel-Dassault

37206 TOURS CEDEX 3

VENTILATION SECTORIELLE DU RESULTAT 2018

Annexe à l'imprimé 2033 B

		<i>Général</i>	<i>Fiscalisé</i>	<i>Non fiscalisé</i>	<i>Total</i>
PRODUITS					
706046	Etudes particulières TVA à 20%		141 451		141 451
713410	Etudes en cours 31.12.2017		18 673		18 673
741000	Participation de l'Etat			93 678	93 678
742010	Participation Cté Agglomération			1 051 369	1 051 369
742020	Participation CC Touraine Est Vallées			124 204	124 204
742030	Participation autres communes			26 872	26 872
742040	Participation de l'Etat - Observatoire des Loyers			25 000	25 000
743010	Part. Syndicat Mixte Agglo Tours (SMAT)			39 112	39 112
743020	Part. Syndicat Mixte Pays Loire Nature			18 779	18 779
756000	Cotisations			6 000	6 000
758000	Produits divers de gestion	79			79
768000	Produits financiers	662			662
775200	Produit de cession d'actifs	83			83
789400	Reprise partielle Fonds Dédiés			40 000	40 000
791100	Transferts de charges	23 081			23 081
Total des Produits		23 905	160 124	1 425 014	1 609 043
RESULTAT BRUT AVANT REPARTITION		-1 423 283	135 198	1 312 151	24 066
Répartition (clef recette)		1 423 283	-143 774	-1 279 509	0
RESULTAT BRUT APRES REPARTITION		0	-8 576	32 642	24 066
695000	Impôt sur les sociétés	0	0	0	0
RESULTAT NET APRES REPARTITION		0	-8 576	32 642	24 066
RESULTAT FISCAL					
Résultat net après répartition		0	-8 576	32 642	24 066
REPORT PARTIEL DU DEFICIT 2010					
BASE IMPOSABLE			0		
CALCUL DE L'IMPOT S/ LES SOCIETES					
Impôt sur les sociétés à 15 %					
TOTAL DE L'IMPOT			0,00		

DEFICIT FISCAL A REPORTER AU 31/12/2017	-48 705
DEFICIT FISCAL AU 31/12/2018	-8 576
DEFICIT FISCAL A REPORTER AU 31/12/2018	-57 281